



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 1 sur 8
SDS-F-DN5S

Conforme aux normes OSHA, ACC, ANSI, NOHSC, WHMIS, GHS & 1272/2008/CE

Révision de FDS: 6,2

Date de révision de FDS:
6/14/2019

1. IDENTIFICATION PRODUIT & ENTREPRISE

1,1	Nom de produit :	DEOXIT® D-SERIES DN5 5% SPRAY, NON INFLAMMABLE, Conforme aux normes COV
1,2	Nom chimique :	NA
1,3	Synonymes :	DeoxIT® D-Series 5% Spray; DN5S-6N et DN5S-2N (mini-spray)
1,4	Noms commerciaux :	DeoxIT® D-Series 5% Spray; PN DN5S-6N (163 grammes), PN DN5S-2N (40 grammes)
1,5	Utilisation :	Nettoyage, désoxydation, amélioration des contacts et connecteurs électriques
1,6	Nom du distributeur :	CAIG Laboratories, Inc.
1,7	Adresse du distributeur :	12200 Thatcher Court, Poway, CA 92064-6876 USA
1,8	Téléphone d'urgence :	LES CENTRES RÉGIONAUX ANTIPOISONS Centre régional antipoisons ANGERS, Tél. : 02 41 48 21 21 Centre régional antipoisons BORDEAUX, Tél. : 05 56 96 40 80 Centre régional antipoisons LILLE, Tél. : 0 825 812 822; Centre régional antipoisons LYON, Tél. : 04 72 11 69 11 Centre régional antipoisons MARSEILLE, Tél. : 04 91 75 25 25; Centre régional antipoisons NANCY, Tél. : 03 83 32 36 36; Centre régional antipoisons PARISTél. : 01 40 05 48 48 Centre régional antipoisons RENNES, Tél. : 02 99 59 22 22 Centre régional antipoisons ROUEN, Tél. : 0 825 812 822 Centre régional antipoisons STRASBOURG, Tél. : 03 88 37 37 37 Centre régional antipoisons TOULOUSE, Tél. : 05 61 77 74 47 Centre régional antipoisons TOURS, Tél. : 02 41 48 21 21
1,9	Téléphone pro / fax :	+1 (800) 224-4123

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

2,1	Identification des risques :	Ce produit est classé SUBSTANCE DANGEREUSE et MARCHANDISE DANGEREUSE selon les classifications du NOHSC (Comité national d'orientation en matière de santé et de sécurité au travail) : 1088 (2004) et ADG Code (Australie). ATTENTION ! CONTENEUR SOUS PRESSION ; PEUT EXPLOSER SOUS L'EFFET DE LA CHALEUR <u>Classification</u> : Aérosols 3
2,2	Éléments d'étiquetage :	Ce produit est classé SUBSTANCE DANGEREUSE et MARCHANDISE DANGEREUSE selon les classifications du NOHSC (Comité national d'orientation en matière de santé et de sécurité au travail) : 1088 (2004) et ADG Code (Australie). ATTENTION ! CONTENEUR SOUS PRESSION ; PEUT EXPLOSER SOUS L'EFFET DE LA CHALEUR <u>Classification</u> : Aérosols 3 <u>Mentions de danger</u> (H) : H229 – Conteneur sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur. <u>Mentions de précaution</u> (P) : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, de surfaces chaudes, d'étincelles, de flammes nues et autres sources d'ignition potentielles. Interdiction de fumer. P251 - Ne pas percer ou brûler, même après usage. P260 - Ne pas respirer les fumées/gaz/vapeurs/sprays. P281 - Utiliser de l'équipement de protection adéquat. P308+P313 - En cas d'exposition ou de doute : Consulter un médecin. P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé. P410+P412 - Protéger de la lumière du soleil Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C / 122 °F. P501 – Confier le contenu et le conteneur à un centre de traitement des déchets agréé (TSDF).
2,3	Autres avertissements :	TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

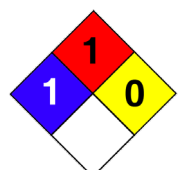
3. COMPOSITION & INGRÉDIENTS

Nom(s) chimique(s) :	CAS No.	RTECS No.	EINECS No.	%	LIMITES D'EXPOSITION À L'AIR (mg/m ³)									DIVERS
					ACGIH		NOHSC			OSHA				
					TLV	STEL	ES-TWA	ES-STEL	ES-PEAK	PEL	STEL	IDLH		
SOLSTICE® PF	102687-65-0	NA	NA	60-100	NA	NA	NF	NF	NF	NA	NA	NA		
TRANS-1,3,3,3-TETRAFLUORO-PROP-1-ENE	29118-24-9	NA	NA	15-30	NA	NA	NF	NF	NF	NA	NA	NA		
DEOXIT® D100L (SECRET COMMERCIAL)	NA	NA	NA	3-7	NA	NA	NF	NF	NF	15	NA	NA		

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

4,1	Premiers secours :	<p>Ingestion : En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Si le produit a été avalé, boire IMMÉDIATEMENT beaucoup d'eau ou de lait. Si le patient vomit, continuer de lui proposer de l'eau ou du lait. Ne jamais donner de l'eau ou du lait à une personne inconsciente. Contacter le centre antipoison le plus proche ou les urgences locales. Leur fournir une estimation du temps écoulé depuis l'ingestion et de la quantité ingérée.</p> <p>Yeux : Les éclaboussures sont improbables, mais les vapeurs peuvent causer des irritations. Si du produit entre dans les yeux et provoque des irritations, rincer abondamment à l'eau tiède pendant 15 minutes au moins, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Si l'irritation persiste, continuer de rincer. Consulter un médecin.</p> <p>Peau : Laver à fond avec de l'eau et du savon. En cas de contact, rincer immédiatement la peau pendant 15 minutes au moins. Traiter les engelures si nécessaire en réchauffant doucement les zones concernées. Si les irritations, rougeurs et gonflements persistent, consulter immédiatement un médecin.</p> <p>Inhalation : Évacuer immédiatement la victime à l'air libre. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Une sévère surexposition peut causer une dépression du système nerveux central, des vertiges, la confusion, des troubles de coordination, la somnolence, un pouls irrégulier accompagné d'une sensation étrange dans la poitrine, « cœur qui martèle », de l'appréhension, des étourdissements, une faiblesse, une perte de conscience et la mort.</p>															
4,2	Effets d'une exposition :	<p>Ingestion : Si le produit est ingéré, il peut causer des nausées, vomissements et/ou diarrhées.</p> <p>Yeux : Modérément irritant pour les yeux. Une surexposition peut entraîner des rougeurs, démangeaisons, irritations et larmoiments.</p> <p>Peau : Peut irriter la peau. Ce produit peut causer des réactions allergiques de la peau (telles que des éruptions cutanées, zébrures, dermatites) chez certains individus sensibles.</p> <p>Inhalation : Une sévère surexposition peut causer une dépression du système nerveux central, des vertiges, la confusion, des troubles de coordination, la somnolence, un pouls irrégulier accompagné d'une sensation étrange dans la poitrine, « cœur qui martèle », de l'appréhension, des étourdissements, une faiblesse, une perte de conscience et la mort.</p>															
4,3	Symptômes d'une surexposition :	<p>Ingestion : Nausées, inconfort intestinal, vomissements et/ou diarrhée.</p> <p>Yeux : Une surexposition des yeux peut provoquer des rougeurs, des démangeaisons et un larmoiment.</p> <p>Peau : Une surexposition de la peau peut entraîner des rougeurs, démangeaisons et irritations des zones concernées. Des symptômes similaires à ceux d'une engelure. Ce produit peut causer des réactions allergiques de la peau (telles que des éruptions cutanées, zébrures, dermatites) chez certains individus.</p> <p>Inhalation : Une sévère surexposition peut causer une dépression du système nerveux central, des vertiges, la confusion, des troubles de coordination, la somnolence, un pouls irrégulier accompagné d'une sensation étrange dans la poitrine, « cœur qui martèle », de l'appréhension, des étourdissements, une faiblesse, une perte de conscience et la mort.</p>															
4,4	Effets aigus sur la santé :	Irritation modérée des yeux et de la peau à proximité des zones touchées. De plus, de fortes concentrations de vapeurs peuvent provoquer la somnolence, l'étourdissement, des maux de tête et des nausées; Un effet similaire à celui d'une engelure sur la peau.															
4,5	Effets chroniques sur la santé :	Une surexposition peut entraîner des symptômes asthmatiques chez certains individus sensibles. Peut également causer une sensibilisation de la peau et une hypersensibilité respiratoire. Peut causer des dermatites allergiques.															
4,6	Organes atteints :	Yeux, peau, système respiratoire.															
4,7	États de santé aggravés par une exposition :	Dermatites ou autres atteintes de la peau préexistantes et troubles des organes atteints (yeux, peau et système respiratoire). <table border="1" style="float: right; margin-top: 10px;"> <tr> <td colspan="2" style="background-color: #0000FF; color: white;">SANTÉ</td> <td style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="background-color: #FF0000; color: white;">INFLAMMABILITÉ</td> <td style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="background-color: #FFA500; color: white;">DANGERS PHYSIQUES</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="background-color: #000000; color: white;">ÉQUIPEMENT DE PROTECTION</td> <td style="text-align: center;">B</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #000000; color: white;">YEUX</td> <td style="background-color: #000000; color: white;">PEAU</td> <td></td> </tr> </table>	SANTÉ		1	INFLAMMABILITÉ		1	DANGERS PHYSIQUES		0	ÉQUIPEMENT DE PROTECTION		B	YEUX	PEAU	
SANTÉ		1															
INFLAMMABILITÉ		1															
DANGERS PHYSIQUES		0															
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION		B															
YEUX	PEAU																

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

5,1	Risques d'incendie et d'explosion :	Niveau 1 Aérosol (NFPA 30B). Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50 °C. Refroidissez les conteneurs non-utilisés pour limiter les risques. Les aérosols constituent un danger par projectiles en cas d'explosion. Si des aérosols explosent, restez à l'écart jusqu'à la fin des explosions. Ce produit n'est pas inflammable. Cependant, dans un incendie, ce produit peut se décomposer à haute température et produire des gaz toxiques (tels que le monoxyde de carbone et le fluorure d'hydrogène).	
5,2	Méthodes d'extinction :	Eau, mousse, CO ₂ , produit chimique sec. Utiliser un jet d'eau pour refroidir les conteneurs non-ouverts.	
5,3	Procédures de lutte contre les incendies :	Lutter contre la propagation de l'incendie. Comme dans tout incendie, porter une tenue de protection complète et un appareil respiratoire autonome (pression positive) approuvé par le MSHA/NIOSH. Continuer de refroidir les conteneurs bien après l'extinction du feu. Utiliser des jets d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et protéger le personnel. Combattre le feu dans le sens opposé au vent. Éviter de diriger le jet d'eau directement dans les conteneurs de stockage en raison du risque d'ébullition. Empêcher l'eau utilisée pour contrôler l'incendie ou pour la dilution de pénétrer les égouts, canalisations, réserves d'eau potable ou tout cours d'eau naturel. Le personnel de lutte contre l'incendie doit porter une tenue de protection complète et un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé par le NIOSH pour se protéger contre les produits dangereux de la combustion ou de la décomposition et contre le manque d'oxygène.	

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6,1	Déversements :	<p>Avant de commencer à nettoyer tout déversement ou fuite, le personnel doit s'équiper de protections adéquates. Des gants en plastique ou caoutchouc, masques respiratoires, protections des yeux et tabliers peuvent être nécessaires pour nettoyer de grands déversements.</p> <p><u>Petits déversements</u> : Porter des protections adéquates, notamment des gants et des lunettes de protection. Utiliser un matériau non-combustible tel que la vermiculite ou du sable pour éponger le produit afin de le placer dans un conteneur en vue d'une élimination ultérieure. Ne pas utiliser de l'eau ou des produits de type « speedy dry » pour éponger le matériau. Ramasser le matériau avec un équipement né générant pas d'étincelles (tel que des balais et pelles en plastique) et placez-le dans un conteneur en plastique ou dans un sac plastique dans tout autre type de conteneur.</p> <p><u>Grands déversements</u> : Éloigner les matériaux incompatibles (matières organiques, telles que le pétrole) du déversement. Rester dans le vent et à l'écart du déversement ou de la fuite. Isoler la zone de danger immédiat et tenir le personnel non-autorisé à l'écart. Stopper le déversement ou la fuite si cela est possible sans grandes prises de risque. Porter des protections adéquates, y compris de l'équipement respiratoire, selon les conditions.</p>
-----	----------------	--

7. MANUTENTION & ENTREPOSAGE

7,1	Pratiques de travail & d'hygiène :	Ne pas manger, boire ou fumer lors du maniement de ce produit. Conteneurs sous pression. Manier de façon à éviter de perforer les conteneurs. En cas de maniement approprié, aucun équipement de protection n'est nécessaire. Porter des lunettes de protection si les yeux sont exposés. Nettoyer les résidus accidentels au savon et à l'eau.
7,2	Manutention & entreposage :	Utiliser et entreposer le produit dans un lieu froid, sec et bien ventilé (VMC, ventilateurs) à l'abri de la chaleur et d'un ensoleillement direct. Éviter les températures supérieures à 50 °C. Tenir les substances incompatibles à l'écart. Protéger les conteneurs contre tout dégât physique. Pour éviter toute pulvérisation accidentelle, garder le capuchon en place lorsque vous n'utilisez pas le produit.
7,3	Précautions spéciales :	Nettoyer promptement tous déversements.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION & PROTECTION DU PERSONNEL

8,1	Limites d'exposition : ppm (mg/m ³)	ACGIH			NOHSC			OSHA			DIVERS
		Nom(s) chimique(s) :	TLV	STEL	ES-TWA	ES-STEL	ES-PEAK	PEL	STEL	IDLH	
		NA	NA	NA	NF	NF	NF	NA	NA	NA	
8,2	Contrôles de ventilation et d'ingénierie :	Une VMC ou ventilation naturelle est suffisante lors de l'utilisation de ce produit. Utiliser une ventilation d'évacuation locale ou générale pour efficacement évacuer et empêcher toute accumulation de vapeur due à l'utilisation de ce produit. Veillez à mettre à disposition de l'équipement de décontamination adéquat (évier, douche de sécurité, douche oculaire).									
8,3	Protection respiratoire :	Aucune protection respiratoire spécifique n'est nécessaire pour une utilisation conventionnelle et appropriée de ce produit. Si nécessaire, n'utiliser qu'une protection respiratoire homologué par l'OSHA selon la norme 29 CFR §1910.134, d'autres règlements fédéraux américains ou les normes applicables du Canada, des États membres de la CE ou de l'Australie.									
8,4	Protection oculaire :	Éviter tout contact avec les yeux. Le port de protections oculaires est recommandé. Porter constamment des protections oculaires (telles que des lunettes de sécurité avec écrans latéraux) lorsque vous maniez de grandes quantités de ce produit. Porter toujours des protections oculaires lorsque vous nettoyez des déversements ou des fuites. Les lentilles de contact présentent un risque particulier ; les lentilles souples peuvent absorber et concentrer des irritants.									
8,5	Protections des mains :	Pas nécessaires en conditions normales d'utilisation. Le produit peut cependant causer des irritations de la peau à certains individus sensibles. Si vous prévoyez un contact prolongé et répété avec la peau lors de l'utilisation de ce produit, portez des gants en latex ou en caoutchouc pour une utilisation industrielle routinière. En cas de besoin, référez-vous à la norme U.S. OSHA 29 CFR §1910.138 ou ses équivalents du Canada ou des États membres de la CE.									
8,6	Protection du corps :	Aucune protection du corps spécifique n'est nécessaire pour une utilisation conventionnelle et appropriée de ce produit. En cas de besoin, référez-vous aux normes U.S. OSHA ou leurs équivalents du Canada ou des États membres de la CE.									





FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 4 sur 8
SDS-F-DN5S

Conforme aux normes OSHA, ACC, ANSI, NOHSC, WHMIS, GHS & 1272/2008/CE

Révision de FDS: 6,2

Date de révision de FDS:
6/14/2019

9. Propriétés physiques et chimiques

9,1	Apparence :	Aérosol rouge clair
9,2	Odeur :	Éthéré / odeur d'hydrocarbure
9,3	Seuil olfactif :	NA
9,4	pH :	NA
9,5	Point de fusion / de congélation :	NA
9,6	Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	NA
9,7	Point d'éclair :	NA
9,8	Limite d'explosivité supérieur/inférieure :	NA
9,9	Pression de vapeur :	50 +/-5 psig @ 20 °C
9,10	Densité de vapeur :	NA
9,11	Densité relative :	0.852 ± 0.012 (7.10 ± 0.1 lb/gal)
9,12	Solubilité :	Partielle à complète
9,13	Coefficient de partage (log P _{ow}) :	NA
9,14	Point d'auto-inflammation :	NA
9,15	Température de décomposition :	NA
9,16	Viscosité :	NA
9,17	Autres informations :	0% COV

10. STABILITÉ & RÉACIVITÉ

10,1	Stabilité :	Ce produit est stable.
10,2	Produits dangereux de la décomposition :	Oxydes de carbone (CO, CO ₂) et de soufre (SO ₂)
10,3	Polymérisation dangereuse :	Aucune.
10,4	Conditions à éviter :	Flammes nues, étincelles et chaleur intense.
10,5	Substances incompatibles :	Aucune connue.

11. TOXICOLOGIE

11,1	Voies de pénétration :	<u>Inhalation</u> : YES	<u>Absorption</u> : YES	<u>Ingestion</u> : YES
11,2	Données toxicologiques :	Ce produit n'a PAS été testé sur des animaux pour l'obtention de données toxicologiques. La littérature scientifique dispose de données toxicologiques pour certains des composants de ce produit.		
11,3	Toxicité aiguë :	Voir section 4.4		
11,4	Toxicité chronique :	Voir section 4.5		
11,5	Cancérogènes suspects :	Ce produit ne contient aucun produit ayant un effet cancérogène ou reprotoxique connu à l'État de Californie. Pour plus d'information, allez sur www.P65Warnings.ca.gov		
11,6	Réprotoxicité :	Ce produit n'a aucun effet toxique connu sur la reproduction humaine.		
	Mutagenicité :	Ce produit n'a aucun effet mutagène connu sur l'Homme.		
	Embryotoxité :	Ce produit n'a aucun effet embryotoxique connu sur l'Homme.		
	Téragénicité :	Ce produit n'a aucun effet téragène connu sur l'Homme.		
	Réprotoxicité :	Ce produit n'a aucun effet toxique connu sur la reproduction humaine.		
11,7	Potentiel irritant :	Voir section 4.2.		
11,8	Indices biologiques d'exposition :	NE		
11,9	Recommandations médicales :	Traiter selon les symptômes.		

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES


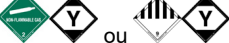




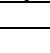
12,1	Stabilité environnementale :	Il n'existe pas de données spécifiques à ce produit.
12,2	Effets sur la faune et la flore :	Il n'existe pas de données spécifiques à ce produit.
12,3	Effets sur la vie aquatique :	Il n'existe pas de données spécifiques à ce produit. Cependant, de très grands déversements peuvent être nuisibles voire fatals pour la vie aquatique surexposée.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13,1	Élimination des déchets :	Les produits couverts par cette fiche signalétique, dans leur forme originelle, ne sont pas considérés comme des déchets dangereux selon les règlements fédéraux RCRA (40 CFR 261). Ils doivent être éliminés dans le respect des règlements locaux, d'État et fédéraux. Éliminez-les dans le respect des règlements locaux, d'État et fédéraux.
13,2	Considérations spécifiques :	Code californien des déchets : 331

14. INFORMATIONS DE TRANSPORT

Une description basique (identifiant, désignation officielle de transport, classe et division de risque, groupe d'emballage) et indiquée pour chaque mode de transport. Des informations supplémentaires peuvent être requises par 49 CFR, IATA/ICAO, IMDG et le CTDGR.

14.1	49 CFR (GND) :	BIEN DE CONSOMMATION, ORM-D (IP VOL ≤ 1000 mL) – jusqu'au 31/12/2020 UN1950, AÉROSOLS, 2.2 (QTÉ LIM., IP VOL ≤ 1000 mL)	
14.2	IATA (AIR) :	ID8000 BIEN DE CONSOMMATION, 9 (IP VOL ≤ 500 mL) UN1950, AÉROSOLS, 2.2, NON INFLAMMABLE (QTÉ LIM., IP VOL ≤ 820 mL)	
14.3	IMDG (OCN) :	UN1950, AÉROSOLS, 2.2 (QTÉ LIM., IP VOL ≤ 1000 mL)	
14.4	TDGR (GND canadien) :	UN1950, AÉROSOLS, 2.2 (QTÉ LIM., IP VOL ≤ 1000 mL) ; ou ESTAMPILLER L'EMBALLAGE "LIMITED QUANTITY," "LTD QTY," or "QUANT LTÉE" or "QUANTITÉ LIMITÉE".	
14.5	ADR/RID (UE) :	UN1950, AÉROSOLS, 2.2 (QTÉ LIM., IP VOL ≤ 1000 mL)	
14.6	SCT (MEXIQUE) :	UN1950, AEROSOLS, 2.2 (CANTIDAD LIMITADA, IP VOL ≤ 1000 mL)	
14.7	ADGR (AUS) :	UN1950, AÉROSOLS, 2.2 (QTÉ LIM., IP VOL ≤ 1000 mL)	

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1	Déclarations obligatoires SARA :	Ce produit ne contient aucune substance visée par les obligations de déclaration de SARA, titre III, section 313.
15.2	QPS SARA :	Il n'y a aucune quantité de planification des seuils spécifique aux composants de ce produit.
15.3	Statut d'inventaire TSCA :	Les composants de ce produit figurent sur l'inventaire TSCA.
15.4	Quantité à déclarer CERCLA :	NA
15.5	Autres exigences fédérales :	Ce matériau ne contient aucun polluant atmosphérique dangereux. Ce matériau ne contient aucune substance classée dangereuse selon le CWA. Aucun des composants de ce produit ne figure parmi les polluants prioritaires du CWA. Aucun des composants de ce produit ne figure parmi les polluants toxiques du CWA.
15.6	Autres règlements canadiens :	Ce produit a été classé selon les critères de risque du Règlement sur les Produits Contrôlés (RPC) et la FDS comporte toutes les informations requises par le RPC. Les composants de ce produit sont figurés sur les LIS/LES. Aucun des composants de ce produit ne figure sur la liste des substances prioritaires.
15.7	Informations réglementaires étatiques :	Aucun des ingrédients de ce produit présent dans une concentration supérieure ou égale à 1,0 % n'est listé sur les listes de critères étatiques suivantes : California Proposition 65 (CA65), Delaware Air Quality Management List (DE), Florida Toxic Substances List (FL), Massachusetts Hazardous Substances List (MA), Michigan Critical Substances List (MI), Minnesota Hazardous Substances List (MN), New Jersey Right-to-Know List (NJ), New York Hazardous Substances List (NY), Pennsylvania Right-to-Know List (PA), Washington Permissible Exposures List (WA), Wisconsin Hazardous Substances List (WI). Ce produit ne contient aucun produit ayant un effet cancérigène ou reprotoxique connu à l'État de Californie. Pour plus d'information, allez sur www.P65Warnings.ca.gov .
15.8	Autres exigences :	NA

16. AUTRES INFORMATIONS

16.1	Autres informations :	ATTENTION ! CONTENEUR SOUS PRESSION ; PEUT EXPLOSER SOUS L'EFFET DE LA CHALEUR À n'utiliser que selon les instructions. Tenir à l'écart de la chaleur, de surfaces chaudes, d'étincelles, de flammes nues et autres sources d'ignition potentielles. Interdiction de fumer. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas respirer les fumées/gaz/vapeurs/sprays. Utiliser de l'équipement de protection adéquat. En cas d'exposition ou de doute : Consulter un médecin. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'abri de la lumière du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C / 122 °F. TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
16.2	Termes & définitions :	Voir dernière page de cette fiche de données de sécurité.
16.3	Clause de non-responsabilité :	La présente fiche de données de sécurité est délivrée conformément la norme OSHA relative à la communication sur les risques 29 CFR §1910.1200. L'applicabilité d'autres règlements fédéraux est à vérifier. D'après les informations dont dispose en ce jour ShipMate's & CAIG Laboratories, Inc., les données fournies ici sont exactes et fiables. Cependant leur précision, adéquation et exhaustivité ne sont pas garanties et aucune garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est fournie. Les informations ici présentes ne s'appliquent qu'au(x) produit(s) spécifique(s) dont il est question. Si ce(s) produit(s) est/sont combiné(s) avec d'autres matériaux, toutes ses/leurs propriétés doivent être prises en considération. Les données peuvent occasionnellement être modifiées. Assurez-vous de consulter la dernière version. Les informations fournis dans ce document sont du fabricant CAIG Laboratories, Inc. Les structures de formulaires réglementaires par SHIPMATE, Inc. La traduction par un tiers. Merci de bien vérifier les informations si cela s'avérait crucial. Ce document est propriété de Caig Laboratories et Shipmate and ne devra ou sera pas copié ou changé en aucune manière sans la permission écrite de Caig et Shipmate.
16.4	Préparé pour :	CAIG Laboratories, Inc. 12200 Thatcher Court Poway, CA 92064-6876 Tél : +1 (800) CAIG-123 (244-4123) Fax : +1 (858) 486-8398 fax http://www.caig.com/



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 6 sur 8
SDS-F-DN5S

Conforme aux normes OSHA, ACC, ANSI, NOHSC, WHMIS, GHS & 1272/2008/CE

Révision de FDS: 6,2

Date de révision de FDS:
6/14/2019

16,5 Préparé par :

ShipMate, Inc.
P.O. Box 787
Sisters, Oregon 97759-0787 USA
Tél : +1 (310) 370-3600
Fax : +1 (310) 370-5700
<http://www.shipmate.com>



Conforme aux normes OSHA, ACC, ANSI, NOHSC, WHMIS, GHS & 1272/2008/CE

Révision de FDS: 6,2

Date de révision de FDS:
6/14/2019

DÉFINITIONS

Un grand nombre d'abréviations et d'acronymes apparaît sur une FDS. Parmi les plus couramment utilisées se trouvent les suivants :

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

N° CAS	Numéro CAS (Chemical Abstract Service)
RTECS No.	Numéro du Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (Registre des effets toxiques des substances chimiques)
EINECS No.	Numéro EINEC (inventaire européen des produits chimiques commercialisés)

LIMITES D'EXPOSITION À L'AIR :

ACGIH	American Conference on Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
IDLH	Immediately Dangerous to Life and Health (présentant un danger immédiat pour la vie ou la santé)
NOHSC	National Occupational Health and Safety Commission (commission nationale de la santé et de la sécurité au travail Australie)
OSHA	U.S. Occupational Safety and Health Administration (administration de la santé et de la sécurité au travail)
PEL	Permissible Exposure Limit (limite d'exposition admissible)
STEL	Short-Term Exposure Limit (limite d'exposition à court terme)
TLV	Threshold Limit Value (valeur limite d'exposition)
TWA	Time Weighted Average (moyenne pondérée dans le temps)

MESURES DE PREMIERS SECOURS :

CPR	Réanimation cardiorespiratoire - méthode de compression manuelle de la cage thoracique d'une personne en arrêt cardiaque et de respiration assistée pour faire circuler le sang et oxygéner le corps.
------------	---

HAZARDOUS MATERIALS IDENTIFICATION SYSTEM (HMIS, système d'identification des substances dangereuses) : HMIS

ÉVALUATIONS SANITAIRES, D'INFLAMMABILITÉ & DE RÉACTIVITÉ :

0	Danger minimal
1	Danger léger
2	Danger modéré
3	Danger sérieux
4	Danger extrême

SANTÉ	
INFLAMMABILITÉ	
DANGERS PHYSIQUES	
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION	DE

NIVEAUX DE PROTECTION :

A	
B	
C	
D	
E	
F	

G	
H	
I	
J	
K	
X	Consultez votre responsable ou votre PON pour obtenir des instructions de manient

Lunettes de sécurité	Lunettes anti-éclaboussures	Écran facial et protections oculaires	Gants
Bottes	Tablier de protection	Vêtements de protection & combinaison complète	Respirateur anti-poussières
Masque respirateur complet	Respirateur anti-poussières et anti-vapeurs semi-complet	Masque respirateur complet	Cagoule/masque respiratoire à aduction d'air ou ARA

AUTRES ABRÉVIATIONS NORMALES :

Carc	Cancérogène
Irrit	Irritant
NA	Non-applicable
NR	Sans résultats
ND	Non-déterminé
NE	Non-établi
NF	Non-trouvé
ARA	Appareil respiratoire autonome
Sens	Sensibilisation
STOT RE	Toxicité pour des organes spécifiques - exposition répétée
STOT SE	Toxicité pour des organes spécifiques - exposition unique

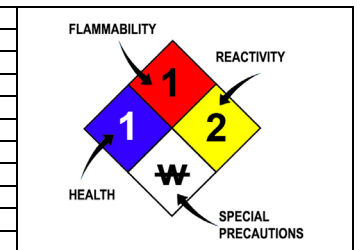
NATIONAL FIRE PROTECTION ASSOCIATION (Association nationale de protection contre les incendies) : NFPA

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR :

Point d'auto-inflammation	Température minimale d'ignition dans l'air en l'absence d'autres sources d'ignition.
LIE	Limite explosive inférieure - pourcentage minimal de vapeur dans l'air qui explose ou s'enflamme au contact d'une source d'ignition.
LSE	Limite explosive supérieure - pourcentage maximal de vapeur dans l'air qui explose ou s'enflamme au contact d'une source d'ignition.

NIVEAUX DE DANGER :

0	Danger minimal
1	Danger léger
2	Danger modéré
3	Danger sérieux
4	Danger extrême
ACD	Acide
ALK	Alcalin
COR	Corrosif
W	Ne pas utiliser d'eau
OX	Oxydant
TREFOIL	Radioactif



TOXICOLOGIE :

LD₅₀	Dose létale (solides et liquides) qui tue 50 % des animaux exposés
LC₅₀	Concentration létale (gaz) qui tue 50 % des animaux exposés
ppm	Concentration exprimée en parts par million
TD₁₀	Plus petite dose à causer un symptôme
TCLo	Plus petite concentration à causer un symptôme
TD₁₀, LD₁₀, & LD₅₀ OUI TC, TC₅₀, LC₁₀, & LC₅₀	Plus petite dose (ou concentration) à causer un effet léthal ou toxique
IARC	International Agency for Research on Cancer (Centre international de recherche sur le cancer)
NTP	National Toxicology Program (Programme national de toxicologie)
RTECS	Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (Registre des effets toxiques des substances chimiques)
BCF	Bioconcentration Factor (facteur de bioconcentration)
TL_m	Median threshold limit (seuil limite médian)
log K_{ow} ou log K_{oc}	Coefficient de partage huile/eau

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES :









WHMIS	Workplace Hazardous Material Information System (Système canadien d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail)
DOT	U.S. Department of Transportation (ministère américain des transports)
TC	Transport Canada
EPA	U.S. Environmental Protection Agency (agence américaine de protection de l'environnement)
LIS	Liste intérieure des substances (canadienne)
LES	Liste extérieure des substances (canadienne)
LSP	Liste des substances prioritaires (canadienne)
TSCA	U.S. Toxic Substance Control Act (loi américaine sur le contrôle des substances toxiques)
UE	Union Européenne (directive européenne 67/548/CEE)
WGK	Wassergefährungsklassen (Classes de risques pour l'eau allemandes)

Conforme aux normes OSHA, ACC, ANSI, NOHSC, WHMIS, GHS & 1272/2008/CE










Révision de FDS: 6,2

Date de révision de FDS:
6/14/2019

WORKPLACE HAZARDOUS MATERIALS IDENTIFICATION (WHMIS) SYSTEM
(système d'identification des matériaux dangereux utilisés au travail) :

							
Classe A	Classe B	Classe C	Classe D1	Classe D2	Classe D3	Classe E	Classe F
Compressé	Inflammable	Oxydant	Toxique	Irritation	Infectieux	Corrosif	Réactif

PICTOGRAMMES CLP/GHS (1272/2008/CE) :

								
GHS01	GHS02	GHS03	GHS04	GHS05	GHS06	GHS07	GHS08	GHS09
Explosif	Inflammable	Oxydant	Pressurisé	Corrosif	Toxique	Dangereux Irritant	Santé Danger	Environnement